



SOIRÉE THÉÂTRE - L'AUGMENTATION

Programmé le 12 janvier 2023 @ 17h20 - 20h30

« Comment, quelles que soient les conditions sanitaires, psychologiques, climatiques, économiques ou autres, mettre le maximum de chances de son côté en demandant à votre chef de service un réajustement de votre salaire » ?

Qui ne s'est posé cette question au cours de sa carrière ?

Texte de **Georges Perec**

Mise en scène et scénographie : **Anne-Laure Liégeois**

avec **Olivier Dutilloy** et **Anne Girouard**

La folle agitation vaine et comique de deux employés de bureau interprétés par deux comédiens de talent.

Anne-Laure Liégeois revisite avec un humour irrésistible le texte de **Georges Perec**.

Histoire de la pièce (durée 1 h)

« Pour obtenir une augmentation (de salaire), il y a un chemin à parcourir. Long couloir percé de trous. Il faut que : la secrétaire du chef de service soit là, qu'elle soit de bonne humeur, que le chef de service soit là ; qu'il entende quand on frappe, qu'il dise d'entrer, que proposant ou non un siège, il écoute, qu'il se laisse convaincre, qu'il concède l'augmentation. Du moins qu'il en parle à son chef de service ».

Un homme et une femme - comme à la Création, sauf que ce n'est pas le paradis terrestre - collègues de bureau, solidaires parfois, adversaires parfois.

Endossant tour à tour le rôle du patron sourd ou compatissant, tortionnaire moral absent, le rôle de l'employé remonté-abattu, vainqueur de quelques instants, vaincu de longue date, finalement miséreux misérable. Homme et femme, fondent au rythme de leur déception.

Nombre de places : limité à **20 personnes**.

Inscription : par téléphone **avant le 10 décembre 2022**

auprès de : Anne THEVENOT au 06 86 99 34 14

ou Bernard SEILLIER au 06 09 62 27 60

Les inscriptions seront arrêtées suivant l'ordre de réception des paiements.

Prix : **17,10 € par personne**

Rendez-vous : **17h 20** précises à la **gare du RER de Sucy**

ou **18h 30** au **Théâtre 14**, 20 rue Marc Sangnier PARIS 14^{ème}

Les places vous seront remises au théâtre. En cas d'annulation elles ne peuvent en aucun cas être remboursées.

Pour tous renseignements complémentaires ou retard, empêchement à la gare, s'adresser à : Anne

THEVENOT ou Bernard SEILLIER.